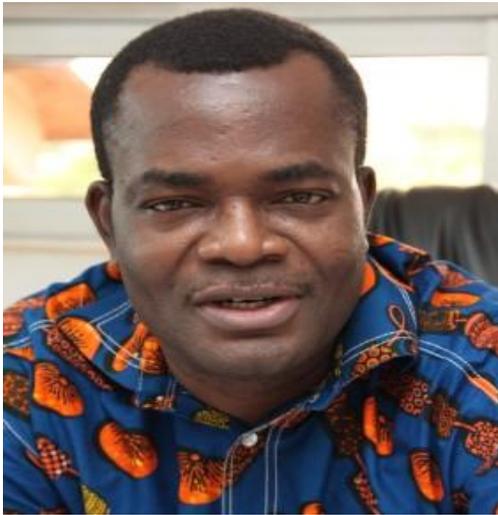


Conditions nécessaires pour des élections transparentes et paisibles en 2011

Par Mathias HOUNKPE, politologue (*mercredi 11 août 2010*)



La perspective des échéances électorales de 2011 constitue une source d'inquiétudes pour les populations pour plusieurs raisons. Déjà, les dysfonctionnements répétés et de plus en plus graves observés au niveau des institutions en charge de la gestion du processus électoral (surtout la CENA), notamment depuis la fin des années 1990, de même que le comportement « stratégique » (ou calculé) des acteurs politiques ainsi que des animateurs des institutions républicaines sèment le doute dans l'esprit des citoyens quant à leur réelle volonté et même leur capacité à organiser des élections de qualité.

Au-delà de ce constat, commun à toutes les échéances électorales depuis environ dix ans, il y a également l'environnement de crispations qui s'observe sur la scène politique nationale dont quelques-unes des manifestations sont évoquées ci-après. De fait, il s'agit de la situation quasi conflictuelle entre les députés de la "Mouvance présidentielle" et ceux de "l'Opposition non déclarée" ; du déficit de confiance relativement élevé entre la plupart des acteurs-clés de la scène sociopolitique nationale et de la présence inhabituellement plus accentuée de la question ethnique dans les débats politiques et publics, etc.

La situation ainsi décrite est suffisamment préoccupante pour considérer comme non utopiques, voire réalistes des risques de violence dans les confrontations entre les différentes forces politiques, d'instrumentalisation des populations, des institutions et des règles relatives au processus électoral, de contestations de la conduite du processus électoral (y compris des décisions de certaines institutions-clés du processus électoral) et, surtout et par conséquent, de contestations des résultats des élections.

Cependant, il est possible de réduire les risques ci-dessus évoqués. Deux séries de conditions peuvent être sollicitées : les conditions nécessaires pour des élections libres et transparentes, d'une part ; et celles qui sont nécessaires pour réduire les risques d'instrumentalisation des populations, d'autre part.

Conditions nécessaires pour des élections libres et transparentes

En fait, plusieurs conditions concourent à créer un environnement favorable à la réalisation d'un processus électoral libre, transparent et fiable.

La première, de toute évidence, est certainement la mise en place assez tôt, en tout cas à temps, du cadre légal des élections de 2011. Cela suppose que les institutions-clés du processus législatif – en l'occurrence le Législatif, l'Exécutif et la Cour Constitutionnelle – jouent convenablement leur partition, chacune en ce qui la concerne, de manière à rendre les lois électorales nécessaires disponibles à temps. Mettre le cadre légal de l'organisation des élections en place à temps n'est pas sans conséquences sur le déroulement du processus. Tout retard est préjudiciable pour la suite du processus, comme l'ont démontré les multiples expériences précédentes.

Une autre condition essentielle tient à l'installation, dans les délais requis – et donc sans retard – de la CENA et de ses démembrements. C'est, en réalité, la conséquence logique de la première condition, et ceci permet d'accroître les chances d'une bonne préparation de la gestion du processus électoral. Pour cela, il faut que les corps chargés d'en désigner les membres – c'est-à-dire le Parlement, le Gouvernement et la société civile, si la logique de composition actuelle est maintenue – le fassent à temps. Cela suppose également que les dispositions sont prises pour éviter tout blocage du processus électoral (confiscation de documents et/ou de matériels électoraux), blocages devenus récurrents lors des échéances électorales au Bénin.

La mise en œuvre d'un processus électoral fiable requiert également de régler par avance, en prenant les dispositions les plus appropriées, la question du budget des élections, c'est-à-dire le financement du processus électoral. En effet, les disputes habituelles et les allers-retours incessants entre la CENA et le Gouvernement qui en résultent occasionnent des pertes de temps dont les conséquences sont importantes pour la suite du processus. Il convient donc de faire en sorte que les risques de pertes de temps puissent être réduits au strict minimum ; par exemple, on peut imaginer qu'allant bien au-delà des textes, chacun des protagonistes mette du sien pour la réalisation rapide d'accords (entre les deux institutions) sur la détermination et les conditions de mise à disposition et de contrôle de la gestion du budget électoral.

Enfin, la communication est aussi un élément-clé pour des élections libres, transparentes et fiables. Il s'agit, au fond, d'une communication à deux niveaux, tout au moins : d'un côté, il faut créer les conditions d'échanges sur le processus au sein de l'opinion publique ; d'un autre côté, il faut créer les conditions d'échanges entre l'opinion (les électeurs, les populations) et les candidats sur des questions essentielles pour la démocratie et le développement du pays. Cela suppose que la Haute Autorité de l'Audiovisuel et de la Communication (HAAC) prenne des initiatives visant à limiter les dérapages dans les médias, à orienter les électeurs vers des débats sains et, par là-même, à les éloigner des questions « conflictogènes ».

Conditions nécessaires pour la réduction des risques d'instrumentalisation des populations

En période électorale, dans notre contexte aussi bien qu'ailleurs, aussi bien les populations que certaines institutions-clés du processus électoral sont particulièrement exposées à des risques d'instrumentalisation par les acteurs politiques. Les mesures suggérées ci-dessous peuvent contribuer à réduire ces risques.

Il faudrait, pour éviter l'instrumentalisation des populations, s'assurer que toutes les informations utiles sur le déroulement du processus électoral sont mises à disposition des populations au fur et à mesure. Cela suppose que les acteurs-clés du processus électoral – surtout la CENA, mais aussi la société civile et les médias ainsi que les autres institutions impliquées dans le processus – rendent systématiquement publiques, de manière périodique, les informations pertinentes sur le déroulement et les progrès du processus. Il est important de mentionner qu'éviter l'instrumentalisation des populations en les informant et en les responsabilisant, c'est contribuer à réduire les risques de violence.

Il faudrait également s'assurer que des mesures sont prises pour garantir la crédibilité de la gestion du processus électoral. Cela suppose, par exemple, que, tel que prévu par la loi, l'occasion est donnée à tous les compétiteurs de suivre la mise en œuvre du processus. Une participation de la société civile sous la forme d'agent de certification des étapes successives du processus, en quelque sorte, pourrait être d'une grande utilité à cet égard.

Réduire les risques d'instrumentalisation exige également que les corps les plus exposés, c'est-à-dire ceux dont d'aucuns pourraient chercher à s'attacher les services de certains membres, en soient conscients et prennent des mesures idoines. L'on pense ici, par exemple, aux animateurs des médias et de la société civile, aux syndicats, mais également aux hommes en uniformes. Il revient aux leaders et/ou responsables desdits corps de prendre la mesure de la situation et de prendre des mesures pratiques qui préviennent les risques que les membres de leurs corps respectifs soient utilisés pour porter atteinte à la démocratie béninoise.

Les différentes conditions énumérées dans ce document succinct et susceptibles d'augmenter les chances de tenue d'élections libres, transparentes et paisibles sont loin d'être exhaustives. Cependant, l'intérêt de leur choix réside dans le fait qu'elles montrent qu'il est possible dès maintenant, d'anticiper et, de ce fait, des mesures bien ciblées doivent être résolument prises si l'on veut augmenter les chances que les échéances électorales de 2011 constituent une pierre supplémentaire à l'édification d'un Bénin démocratique et prospère.